

Madame / Monsieur la/le Préfet/e,

Nous nous félicitons de la mise en place des contrats de relance et de transition écologique et de leur volonté de traduire un nouveau cadre de dialogue, faisant converger les priorités de l'Etat et les projets de territoire portés par les acteurs locaux.

Nous souhaitons partager avec vous une conviction : l'économie sociale et solidaire peut être un levier privilégié pour accompagner les ambitions de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale portées par les CRTE. Mais elle reste encore trop souvent méconnue.

Les acteurs de l'ESS montrent au quotidien, et en particulier dans le contexte actuel, leur capacité à apporter des réponses aux besoins des habitants et des territoires, et à favoriser le vivre ensemble.

Parce qu'elle s'appuie sur la coopération, sur des principes de lucrativité limitée et de gouvernance partagée, c'est une économie ancrée dans les territoires, contribuant au développement de services, à la relocalisation des activités et des emplois, et porteuse de nombreuses innovations sociales. Parce qu'elle est présente dans de nombreux secteurs d'activité, l'ESS favorise une approche transversale des politiques publiques à l'échelle d'un bassin de vie.

L'ESS est ainsi au cœur des solidarités humaines et des solidarités territoriales. C'est pourquoi elle constitue un axe important de la politique du *Département*.

Les CRTE pourraient être un puissant levier pour renforcer les dynamiques de coopération économique territoriale portées par les acteurs de l'ESS (par exemple les Pôles Territoriaux de Coopération Economique, inscrits dans la loi de 2014, et qui viennent de faire l'objet d'un rapport commandé par la Secrétaire d'Etat à l'ESSR) . C'est pourquoi nous souhaiterions que l'économie sociale et solidaire ait toute sa place dans les CRTE, et il nous semblerait particulièrement intéressant que vous puissiez donner un signal fort pour inscrire l'ESS dans les CRTE.

Ce signal serait parfaitement en cohérence avec les orientations des CRTE et avec la politique nationale portée notamment par la Secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable, Madame Olivia Grégoire.

Il serait particulièrement bienvenu dans notre territoire, doté d'une politique volontariste en faveur de l'économie sociale et solidaire au niveau régional, départemental et de plusieurs intercommunalités.

Sans nul doute, l'inscription de l'ESS dans les CRTE permettrait de contribuer à faire de notre territoire un territoire exemplaire en matière de coopération entre acteurs publics pour le développement d'un territoire plus résilient et solidaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes salutations respectueuses.

Signatures

*Président.e du département (ou président.e de l'EPCI, ou maire de ...)*

*Mahel Coppey, présidente du RTES*